



C'est quoi cette odeur ? Stinkt's ?



A NOTER !

NOUVEAU N° Odeurs :
+33(0)3 68 98 51 63

A propos du traitement futur des signalements de «nuisances olfactives»

Zukünftige Verarbeitung und Nutzung der Bürgerbeschwerden über Geruchsbelästigungen

Le 27 Nov. 2014 le SPPPI a réuni autour de M. Jean-Luc Déjeant (Pilote du Groupe de projet «Nuisances olfactives») et les membres du Secrétariat Permanent (Laurence Morival, Ursula Pütz et Lothaire Zilliox) les participants-invités, à savoir :

Mme Stéphanie Viron (DREAL-UT 67), Mme Françoise Schaezel et M. Vincent Debes, Vice-Présidents élus (Strasbourg Eurométropole), MM. Arnaud Bontemps et Laurent Siry (Service Environnement-Ecologie urbaine, Eurométropole), M. Charles Dreyfus, Président et le Dr Fariborz Livardjani (Samu de l'Environnement - Alsace).

Les participants ont enregistré le fait que depuis le départ de M. Dominique Harmant, (agent CUS, retraité), son E-mail avait été «fermé» et que le N°«Odeurs» (CUS, tél.: 03 88 43 63 87) était «transféré» sur un simple Répondeur-enregistreur.

Dans la perspective de «réactiver», avec plus d'efficacité, l'accueil téléphonique des plaignants de «mauvaises odeurs» sur le territoire du SPPPI de Strasbourg-Kehl, les participants ont fait les constats et commentaires résumés comme suit :

> **Nécessité d'un N° tél. unique, joignable 24h/24** : mais qui va pouvoir gérer cette ligne? les Pompiers - qui sont le 1er contact des industriels en cas de risques - peut-être ? La question est restée ouverte.

> **Utilité de la «voix humaine» d'une personne** qui puisse réceptionner «les plaintes» exprimées et aider leurs auteurs à identifier la source - ponctuelle ou diffuse - des émissions incriminées d'odeurs!

> **Limiter l'enregistrement des plaintes aux seuls appels signalant des nuisances d'origine industrielle** ... et assurer un contact «en retour» entre l'émetteur d'odeurs, l'autorité de contrôle et le plaignant!

Les questions ouvertes, critères à respecter et autres points à renseigner dans la perspective de la réunion annuelle 2015 du Groupe de projet «Nuisances olfactives» avec les Industriels signataires de la «Charte Odeurs», exigent une réflexion supplémentaire du groupe ad'hoc constitué.

La «réorganisation» - en cours - des services de l'Eurométropole, sous l'éclairage des élus impliqués, devrait permettre d'avancer prochainement, sur ce sujet précis dans le cadre de la Commission «Air et Bruit» du SPPPI. D'autant plus que le Dr. Ann-Margret Amui-Vedel (Correspondante du SPPPI à la Mairie de Kehl, succédant à Mme Pütz) nous annonça la mise en place d'une nouvelle procédure de réception des plaintes pour les nuisances olfactives signalées à Kehl.

Les habitants de Kehl auront la possibilité d'utiliser un formulaire sur le site internet de la ville. Ce formulaire sera également utilisé par les pompiers qui reçoivent les appels des personnes ne disposant pas d'un accès à Internet.

Cette réorganisation en cours à Kehl et les propositions attendues coté Strasbourg Eurométropole devraient permettre d'harmoniser les informations («format commun» partagé) recueillies sur l'ensemble du «Territoire transrhénan» du SPPPI ■



Informations utiles sur les «réalité, variabilité et subjectivité» de l'OLFACTION

(source «CNRS-Le Journal», N°278-Automne 2014)

Einiges über die Geruchswahrnehmung und die Geschmacksempfindungen aus der Forschung gegriffen (Quelle: Neurowissenschaften, in CNRS-Le Journal)

La thématique «Odeurs» intéresse de près les chercheurs du Centre des neurosciences de Lyon dans le cadre du projet CNRS «Défi Sens».

Des propos recueillis par la rédactrice du journal du CNRS, nous avons retenu les informations suivantes :

« ... Il s'agit là d'un sens crucial, qui nous alerte sur la toxicité de certaines sbstances (comme les aliments avariés, par ex.), qui nous prévient de dangers (fumée, émanations gazeuses...) et a un impact direct sur notre qualité de vie.

L'odorat est un système complexe du point de vue biologique: selon les individus, on dénombre entre 350 et 400 récepteurs olfactifs logés dans la cavité nasale, quand la vue ne compte que trois types de récepteurs pour distinguer les couleurs !

De plus soigner toutes les formes de déficiences est aujourd'hui encore hors de portée des spécialistes. Ces déficiences sont généralement associées à des pathologies d'ordre neurologiques mais aussi liées au vieillissement qui tend à altérer notre perception olfactive.

Il faut noter que l'odorat est unique à chaque personne qui «sent le monde» différemment de son voisin. Nous ne possédons pas tous exactement les mêmes types de récepteurs olfactifs et, au-delà des raisons biologiques, des questions d'apprentissage et de culture font qu'une même molécule odorante pourra ainsi être perçue comme agréable par une personne et désagréable pour une autre.»



LES BRÈVES... ...IN KÜRZE

• **Le 13.11.14** : Réunion de la CT «Eau, sols et déchets» du SPPPI / Activités de la Sté Wagram-Terminal-Reichstett (dépollution du «dépot Sud» du site de l'ex-PRR) et présentation de la Sté Remex Ressources Minérales.

• **Le 25.11.14** : Réunion du Collège «Associations et Riverains» / Préparation du 2ième Séminaire transrhénan sur la Géothermie profonde. *SITZUNG DER MITGLIEDER DER UMWELTVERBÄNDE ZUR VORBEREITUNG DES 2. RHEINÜBERGREIFENDE SEMINARS DES S3PI ZUM THEMA TIEFENGEOthermie*

• **Le 27.11.14** : Réunion d'un groupe restreint (DREAL, CUS, Samu de l'Environnement, SPPPI Stbg-Kehl) à propos du traitement futur des signalements de «nuisances olfactives»

SITZUNG EINER AD-HOC ARBEITSGRUPPE ZUM THEMA BÜRGERBESCHWERDEN ÜBER GERUCHSBELESTIGUNGEN : EINGANG DER KLAGEN UND DEREN ZUKUNFTIGE VERARBEITUNG..

• **Le 04.12.14** : Rencontre au bureau du SPPPI avec Mmes Ursula Pütz (partante) et Ann-Margret Amui-Vedel (nouvelle arrivée) de la Stadtverwaltung KEHL, Kontaktperson des S3PI.

• **Le 09.12.14** : Conférence de clôture du projet INTERREG IV Rhin Supérieur «Atmo-IDEE» à la Maison de la Région Alsace. *ABSCHLUSSKONFERENZ DES PROJEKTS «ATMOSPHERE UND INDUSTRIE IN DEN EURODISTRIKTEN DES OBERRHEINS» (ATMO-IDEE)*

• **Le 11.12.14** : Participation à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE «Ill-Nappe-Rhin», réunie à l'Hôtel du Département.

• **Le 19.12.14** : Réunion de lancement du Comité Consultatif de la Géothermie profonde à la salle des Conseils de Strasbourg-Eurométropole : Le SPPPI est invité à participer au Comité.

AUFTAKTSITZUNG DES BERATENDEN AUSSCHUSSES FÜR TIEFENGEOthermie IM VERWALTUNGSZENTRUM DER EUROMETROPOLE. DIE S3PI-EINRICHTUNG UND DIE STADT KEHL SIND ALS MITGLIEDER EINGELADEN.

• **Le 13.01.15** : Réunion préparatoire de l'exercice PPI de LANXESS Emulsion Rubber.

• **Le 22.01.15** : Exercice PPI de LANXESS à La Wantzenau : Le SPPPI participe avec quatre observateurs dont 1 au PCO-Mairie de Reichstett et 3 dans les Etablissements scolaires de la Wantzenau.

• **Le 05.02.15** : 2ième Séminaire transrhénan de Géothermie profonde, à Strasbourg Eurométropole, sur le thème «Exploitation de la Ressource HAUTE ÉNERGIE renouvelable du Fossé Rhénan».

2. RHEINÜBERGREIFENDES SEMINAR ZUM THEMA «NUTZUNG DER TIEFENGEOthermie ALS ERNEUERBARE ENERGIE- RESSOURCE DES OBERRHEINGRABENS»

• **Le 19.02.15** : Intervention de L. Zilliox à la Licence Pro des «Métiers de la santé au travail et dans l'environnement» (Module 2, Pr. Cantineau - Fac. de Médecine, HUS) sur le thème intitulé «Environnement extérieur, Pollution, Rôle du SPPPI».

• **Le 20.02.15** : Réunion du Bureau et AG de l'APIAS – Association support du SPPPI – à la DREAL Alsace.

• **Le 17.03.15** : Participation aux réunions de Bureau, CA et AG de l'APRONA à la Maison de la Région Alsace.

• **Le 10.04.15** : Participation à la réunion de débriefing (RETEX) de l'exercice PPI de LANXESS Emulsion Rubber. à l'Hôtel Préfectoral.

• **Le 13.04.15** : Rencontre du Comité Consultatif sur la Géothermie profonde au Centre administratif de l'Eurométropole *SITZUNG DES BERATENDEN AUSSCHUSSES FÜR TIEFENGEOthermie IM VERWALTUNGSZENTRUM DER EUROMETROPOLE.*

• **Le 23.04.15** : Réunion Bi-Commission «Eau, Sols et Déchets» & «Info-Com» / Présentation de la Sté BROWNFIELDS et de ses activités de reconversion - après dépollution - du site de l'ancienne Raffinerie de Reichstett.

S3PI-KOMMISSIONSITZUNG ZUM THEMA «ZUKUNFT DER ANLAGEN DER FRÜHEREN ÖL-RAFFINERIE PRR IN REICHTETT». PRÄSENTATION DER FIRMA BROWNFIELDS.

Nouvelles publications du SPPPI NEUES INFORMATIONSHFT DES S3PI

La plaquette sur les risques majeurs dans la région du Rhin Supérieur est disponible au Secrétariat du SPPPI sur simple demande à Mme Laurence Morival.

*Document également disponible au SPPPI



La fiche complémentaire au Document-Guide du SPPPI : «Les risques technologiques dans les Etablissements classés Seveso seuil haut»



Annonces

> Le 19.05.15 : «Les politiques de l'énergie en France et en Allemagne» avec pour focus l'espace transfrontalier Strasbourg-Ortenau. Rencontre des communes à Strasbourg (Cf. www.trion-climate.net)

> Le 17.09.15 : Colloque «Débattre des technologies : un enjeu territorial ?», organisé par Décider ensemble, l'Institut des sciences de la communication (ISCC), et l'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHST) à Paris (Cf. www.deciderensemble.com)

Agenda

Le 23.06.15 : Réunion de CT «Air, Bruit, Santé-Environnement» du SPPPI / Situation de l'UIOM-SENERVAL à Strasbourg Eurométropole.

Documentation

Les "publications" du SPPPI (Lettres d'information, Comptes-rendus, Diaporamas, Guides & Plaquettes, etc...) sont consultables sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr, dans le répertoire Risques Technologiques, sous la rubrique SPPPI.

(*LINK* ZUR S3PI-DOKUMENTATION)

Contacts

Secrétariat
LAURENCE MORIVAL
DREAL ALSACE

NOUVELLE ADRESSE POSTALE :
14, RUE du BATAILLON de MARCHÉ N° 24
BP 81005F - 67070 STRASBOURG CEDEX
(ANCT. 2, ROUTE D'ÖBERHAUSBERGEN)

Tél. : 00 33 (0) 3 88 13 06 07
Fax. 00 33 (0) 3 88 13 05 60
E-mail : laurence.morival@developpement-durable.gouv.fr

Kontaktperson Kehl
Dr. ANN-MARGRET
AMUI-VEDEL
Stadtverwaltung, Bereich Umwelt,
Herderstraße 3 (Rathaus II)
D - 77694 Kehl
Tel: 0049 (0) 7851 88-1195
Fax: 0049 (0) 7851 88-1022
E-mail : a.amui-vedel@stadt-kehl.de

Partenaires financeurs



Création : Topop



Le SPPPI UNE PORTE D'ENTRÉE À LA CONCERTATION PERMANENTE

Die S3PI – Ehrlichung strebt nach innovativer Gesprächsführung

La Lettre d'Information du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles - Mai 2015 N°41

Retour sur "Atmo-IDEE" - Rückblick auf das INTERREG-Projekt

L'origine du projet qui a vu son aboutissement lors de la conférence de clôture du 9.12.2014 à la Maison de la Région Alsace (Ci-contre, les acteurs à la tribune de l'hémicycle), remonte à une NOTE présentée à la Commission «Actions Transrhénanes» du SPPPI lors de sa réunion du 12.05.2009, sous la présidence du Dr. Claus-Dieter Seufert à Kehl. Nous venions de lire dans le Magazine «Report'air d'Alsace» cette alerte lancée par le président de l'ASPA, M. Rémi Bertrand : «L'épisode majeur de pollutions aux particules de ce début d'année 2009 nous invite à la vigilance» !

Remarque : Six ans plus tard, l'invitation à la vigilance - au vu des conditions climatiques du printemps 2015 - reste encore de mise !

Dès lors, l'objectif commun au SPPPI et à l'ASPA était d'apporter des réponses adaptées à la question :

«Quelle procédure imaginer pour évaluer de façon objective de part et d'autre du Rhin l'impact sur la qualité de l'air de nouvelles installations industrielles voire d'infrastructures routières sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ?»

Avec la présentation aux membres du Groupe de Travail «Environnement» des Villes de Strasbourg et Kehl (réunion du 14.10.2009) du Plan de Protection de l'Atmosphère strasbourgeois (PPA) et d'une esquisse de méthodologie pour une procédure de prévention transfrontalière, respectivement par Michaël Bertin (ingénieur à la DREAL Alsace) et Joseph Kleinpeter (directeur de l'ASPA), l'acte préliminaire d'élaboration du projet «Atmo-IDEE» était posé.

Sous le sigle «PPTPA» (en clair : «Procédure de Prévention Transrhénane de la Pollution Atmosphérique»), le SPPPI créa le 10.05.2010 un nouveau Groupe de projet placé sous la conduite de Joseph Kleinpeter.

En 2011, le projet obtint un cofinancement par l'Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional-FEDER) dans le cadre du programme INTERREG IV Rhin Supérieur.

Réalizations et perspectives :

De 2012 à 2014, les acteurs locaux de la mesure de la pollution de l'air, du recensement des émissions des polluants et de la modélisation de l'atmosphère ont mesuré, inventorié, calculé, simulé et construit une base de données commune transrhénane. Celle-ci constitue, dans le contexte de la procédure de prévention transrhénane, le socle partagé d'analyse et de débats publics, pour les bureaux d'études, associations citoyennes, collectivités locales, administrations publiques et industries dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

L'équipe d'Atmo-IDEE et ses partenaires, animée à l'ASPA par l'ingénieure Raphaële Deprost, ont réalisé un site interactif qui, sous la forme d'un arbre décisionnel à 7 niveaux, vise à accompagner un exploitant industriel ou un bureau d'étude pour la présentation du «volet air» à caractère transfrontalier d'une demande d'autorisation d'exploitation avec étude d'impact associée. Cet «outil Web Atmo-IDEE» permet de simplifier et d'harmoniser la fourniture des données atmosphériques nécessaires à l'évaluation d'un nouveau projet industriel.

Pionnière sur le territoire d'action du SPPPI, la démarche transfrontalière pourra être transposée aux autres Eurodistricts du Rhin supérieur. La méthodologie pourrait plus largement s'appliquer à d'autres zones territoriales en dehors de l'espace du Rhin supérieur, voire s'appliquer, au-delà des enjeux atmosphériques, à d'autres problématiques telles l'Eau et l'Energie.

NB : www.atmo-idee.eu

Lothaire Zilliox

DAS INTERREG-PROJEKT ENTSTAND IM RAHMEN DER ZUSAMMENARBEIT DES S3PI MIT DER ASPA UND DEREN PARTNER. DAS ATMO-IDEE TOOL GIBT HEUTE DIE BESTE ANTWORT ZUR FRAGE DIE WIR IM FRÜHLING 2009, MIT HUMOR UND ETWA PROVOZIEREND, SO STELLTEN : «ZUM THEMA LUFTHYGIENE BEMEISTERN : IST LUFTBELASTUNG EINSCHRÄNKEN IM RAUM STRASSBURG-KEHL TATSACHE ODER TRAUMBILD ?» DIE INNOVATIVE GRENZÜBERSCHREITENDE VORGEHENSWEISE DES PROJEKTS KÖNNTE AUCH AUF ANDERE GEBIETE AUSSERHALB DES OBERRHEINS, JA SOGAR AUF ANDERE THEMENFELDER WIE BEISPIELSWEISE WASSER UND ENERGIE ÜBERTRAGEN WERDEN.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET EXPLOITATION DE RESSOURCES DURABLES : CONCERTATION AUTOUR DES PROJETS DE GÉOTHERMIE PROFONDE DANS LE FOSSÉ RHÉNAN.

ENERGIEWENDE, EIN ÜBERGANG IN DAS ZEITALTER DER ERNEUERBAREN ENERGIEN :
ABSTIMMUNGSDEBATTE IM HINBLICK AUF DIE TIEFENGEOOTHERMIEPROJEKTE IM OBERRHEINGRABEN.



Imaginer un avenir énergétique qui réponde à la fois aux défis environnementaux et aux besoins en énergie des générations futures est un sujet d'intérêt planétaire, en particulier à quelques mois de la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP21) qui se tiendra à Paris à partir du 30 novembre prochain.
En France, le projet de loi de transition énergétique pour une croissance verte devrait finalement être adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale d'ici le mois de juin prochain et faire de la France un pays novateur en la matière. Si les objectifs consacrés par ce texte jouissent aujourd'hui d'un relatif consensus, leur mise en application reste incertaine aussi bien sur les moyens mis en œuvre que sur les délais impartis.

La transition énergétique relève d'une mise en jeu complexe d'un grand nombre de données individuelles et d'objectifs pour **accéder à l'ère des énergies renouvelables.**

En janvier 2015, l'Académie des sciences avait pour sa part exprimé son scepticisme quant aux mesures proposées et leur échéancier dans le cadre de la réduction de la consommation des énergies fossiles et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les membres de l'Académie ont en effet pointé du doigt les incertitudes et interrogations qui subsistent encore aujourd'hui quant à la réalisation de ces objectifs de transition énergétique. L'une des questions posées est : Comment assurer le développement rapide et l'intégration harmonieuse des énergies renouvelables au réseau compte tenu de leur instabilité et de l'intermittence de leur production ? Un développement croissant qui ne proposerait pas de solution viable à long terme pour le stockage de l'énergie ou la compensation des énergies (solaire ou éolienne) lorsqu'elles ne sont pas disponibles, pourrait se montrer irresponsable, voire contre-productif !

Heureusement, la question de «l'intermittence de production» du solaire et de l'éolien, ne se posera pas avec l'exploitation du potentiel géothermique du sous-sol : Source d'énergie inépuisable, ce potentiel est à notre disposition en permanence dans la région du Rhin supérieur. Non encore suffisamment exploitée au niveau industriel, la géothermie profonde (à haute température, hydro- ou pétro-thermale) connaît des perspectives de développement dans le fossé rhénan, en se fondant sur des arguments objectifs relevant des connaissances scientifiques et techniques, y compris la maîtrise des risques. Les nouveaux projets actuellement programmés dans la plaine du Rhin, des deux côtés du fleuve, bénéficient des résultats et retombées d'un projet européen entamé en 1987 en Alsace : Le «pilote scientifique» de Soultz-sous-Forêts, premier site au monde dit EGS (Enhanced Geothermal System) aujourd'hui raccordé au réseau électrique.

(Cf. photo 1 : Le site de Soultz-sous-Forêts, Bas-Rhin, 2005 © BRGM).



Photo 2 : Vue sur la Tribune de la salle des Conseils de l'Eurométropole lors du «séminaire SPPPI», le 05/02/2015 (Photo / Kehler Zeitung). Au premier plan, Lothaire Zilliox (prenant des notes) avec à sa gauche le Dr. Seufert (Ville de Kehl) et l'adjoint Alain Jund (Ville de Strasbourg Eurométropole), suivis à la tribune de l'hémicycle, par les dix orateurs invités (scientifiques, industriels, responsables de services administratifs et experts), tous attentifs, et prêts à répondre aux questions venant de la salle (180 participants - allemands, français et suisses - avaient répondu à l'invitation du SPPPI).

"L'APRÈS Séminaire" DU 05 FÉVRIER 2015 : Echos et perspectives.

A l'image des précédentes Rencontres-débats du SPPPI, le séminaire du 5 février 2015, illustra l'importance de pratiquer un dialogue ouvert entre tous les acteurs concernés par la thématique, mais pas seulement. Pour que les échanges entre les parties prenantes (tous sujets confondus) puissent s'inscrire dans la durée, il est indispensable que le débat bénéficie d'un climat de confiance et de reconnaissance réciproque des compétences.

WIE IMMER STREBT DIE S3PI-EINRICHTUNG NACH EINEM «OFFENEN DIALOG», IN EINEM KLIMA DES VERTRAUENS UND DER GEGENSEITIGEN ANERKENNUNG DER KOMPETENZEN. TROTZDEM KLANG DIE KRITIK MANCHER TEILNEHMER AM S3PI-SEMINAR ZUM THEMA TIEFENGEOOTHERMIE ETWAS ÜBER-RASCHEND, ZUM TEIL ÜBERSTÜRZT UND WENN NICHT ANSTÖSSIG.

Echos de l'APRES-séminaire UNTERSCHIEDLICHE REAKTIONEN IN FOLGE DES SEMINARS



MESSAGES d'associations AU SPPPI

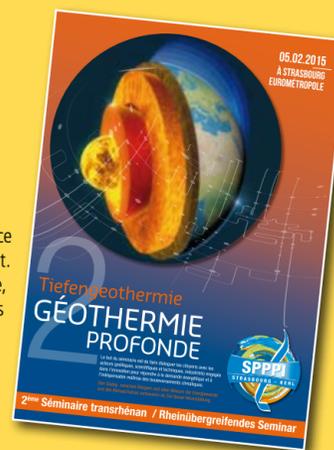
1. Géothermie profonde à Strasbourg :
Un second séminaire instructif du SPPPI, écrit le **Président de l'ADIQ** dans le bulletin de février 2015 de l'Association et d'ajouter :
«Le 5 février 2015 se tenait le second séminaire sur la géothermie profonde organisé par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI, dont l'ADIQ est membre). Une affluence record dans une salle des conseils de Strasbourg bondée, sujet sensible oblige.»

Dans l'E-mail de l'ADIQ adressé au SPPPI le 11.02.2015, le président de conclure: «Le petit regret que l'on puisse avoir est que le débat ait été un peu "comprimé" et regroupé à la fin, au lieu de questions après chaque intervention. Mais ceci n'enlève rien au succès de la "méthode SPPPI", à laquelle nous sommes tous attachés».

Bien cordialement à vous, Signé : Jean-Luc Déjeant

2. E-mail de l'ADIR, adressé le 14.02.2015 au président du SPPPI (Extraits) ...

«Ce que vous nommez «contradiction» nous l'appelons «différence d'appréciation». Certains sont de chauds partisans de la pensée unique, d'autres croient dans la diversité d'opinions.»



Vue sur l'hémicycle et mezzanine accueillant les 180 participants

POINT PRESSE

**DNA, Courrier des lecteurs, Sam. 21.03.2015 :
Géothermie : de grâce, pas de fausses peurs !**

Jean-Jacques Spiess, Président de l'association «Arbres», répond au courrier du vendredi 13 mars de Jacques Heitz sur la géothermie («de grâce pas n'importe où !») (L'échange par média interposé, concerne des membres d'associations, tous les deux actifs et assidus au SPPPI)
«Cher Jacques, j'apprécie l'éclectisme de vos chroniques souvent pertinentes sur des sujets très divers. Votre dernière contribution sur la géothermie me laisse cependant profondément perplexe. Bravo de reconnaître la nécessité de la transition énergétique et de l'utilisation de la géothermie ! Cependant, je me permets de vous faire remarquer que vos arguments sur la localisation ne sont pas rationnels : soit on maîtrise le forage au travers de la nappe phréatique, ...»

DNA, l'édition du 12.03.2015 titre «Il n'y aura pas de forage, promis !» ...
Coup de théâtre, lors d'une réunion à laquelle les candidats aux portaux pétroliers. Les candidats PS, membres de l'exécutif municipal, ont annoncé que «la Ville donnera un avis négatif au projet lors de l'enquête publique qui doit s'ouvrir en avril 2015». (La géothermie relevant du droit minier est de la responsabilité de l'Etat).

DNA, l'édition du 07.04.2015 annonce «Du 15 avril au 18 mai, les projets de géométrie profonde sur le territoire de l'Eurométropole entrent dans une nouvelle phase avec leur mise à l'enquête publique.» Ces enquêtes concernent les quatre projets : Port Autonome de Strasbourg, Eckbolsheim, Illkirch-Graffenstaden, Mittelhausbergen.

«Vite dit», DNA, édition du 14/04/2015, a propos de Géothermie profonde informe :

Dans une lettre ouverte adressée à Alain Jund datée du 11 avril, Jean-Daniel Braun, pour l'Association de défense des intérêts de la Robertsau, le «remercie» de son invitation à la réunion du comité consultatif de lundi dernier (13/04/2015) sur la géothermie profonde. Mais pas seulement. Jean-Daniel Braun fait également remarquer à Alain Jund : «Au cours des années écoulées, le parti politique EELV, que vous représentez, s'est opposé à de très nombreuses reprises aux déclarations d'EDF au sujet du nucléaire, affirmant que la vérité était cachée au public. C'est à cette même société, par l'intermédiaire de sa filiale locale (Electricité de Strasbourg, ndr), que vous accordez le droit de s'exprimer seule, en lui assurant une confiance totale.»

En regrettant cette non-contradiction «contraire à la démocratie» au sein du comité monté par l'Eurométropole, Jean-Daniel Braun a annoncé qu'il ne serait pas présent à ladite réunion d'hier.

Un «Scoop vérité ?» Ein «Erkenntnis-Scoop ?»

«500 000 usines ou «Installations Classées pour la Protection de l'Environnement» en France ! Ces ICPE, ce sont un demi-million d'installations, du pressing de quartier à la raffinerie de Donges, en passant par les usines chimiques et les porcherie bretonnes ... et ... seulement, 1 200 «gendarmes des usines» (inspecteurs et inspectrices des ICPE) chargés de les contrôler, de les accompagner, de les sanctionner, bref, de les suivre au quotidien.»
France Nature Environnement (FNE, se définissant «mouvement citoyen au service de l'intérêt général») insiste sur la juxtaposition des deux chiffres 1200 et 500 000 : un inspecteur pour 400 sites environ. Cet «indicateur» suffit à présenter la grande difficulté de leur tâche en matière de prévention des risques technologiques.

INFORMATION

Rencontre des Communes au Centre administratif de Strasbourg Eurométropole, le 19 mai 2015.

Pour mieux appréhender les politiques de l'énergie et de la protection du climat de part et d'autre du Rhin, TRION-climate propose le 19 mai 2015, un aperçu des différents dispositifs en France et en Allemagne à l'échelle nationale, régionale et locale. Un accent particulier sera mis sur les plans climat-énergie territoriaux de l'espace transfrontalier Strasbourg-Ortenau (Territoire d'action du SPPPI).

TRION-climate organisiert am 19. Mai 2015 ein Treffen der Kommunen zum Thema «Energiepolitik in Deutschland und Frankreich» mit Fokus auf den grenzüberschreitenden Raum Strasbourg-Ortenau.